

ANNEXE 5 : Les ressources mobilisables pour les étrangers primo-arrivants

Ressources pour les étrangers primo-arrivants	
<p>Le site officiel de la formation civique</p> <p>Le ministère de l'intérieur met à disposition des signataires du CIR un site dédié à la formation civique : https://formation-civique.interieur.gouv.fr/</p> <p>Ce site rassemble 222 fiches thématiques et des contenus structurés pour aider les étrangers à suivre leur formation, approfondir les notions essentielles et préparer l'examen civique . Il apporte également des réponses pratiques sur le contenu et les modalités de passage de l'examen. Les questions de connaissances susceptibles d'être posées y sont également mises en ligne (les questions de mises en situation ne sont pas publiques).</p> <p>Il recense également les liens vers les centres agréés répartis sur le territoire nationale.</p> <p>Cette nouvelle plateforme est régulièrement enrichie pour offrir aux étrangers un accompagnement complet dans leur parcours d'intégration.</p>	<p>Le site Ensemble en France et son MOOC</p> <p>https://www.ensemble-en-france.org/ est une plateforme de ressources proposée par France Fraternités et cofinancée par la DIAN, avec des contenus de décryptage simple de la société française et des valeurs de la République pour découvrir la France et y vivre au quotidien.</p> <p>La plateforme propose un parcours de formation pour comprendre la République et ses valeurs avec 50 vidéos sous-titrées en français, anglais, arabe, espagnol, portugais, mandarin, russe, tamoul, farsi et pachto et des exercices en série.</p> <p>La plateforme propose également des tests d'entraînement visant à préparer les étrangers à l'examen civique</p>